

Description

Luminaire encastré en profondeur de forme ronde non orientable, à technologie LED COB. Niveau de protection IP55, pour une utilisation en intérieur en milieux humides. Convient aux applications murales et de plafond.

Le luminaire comporte 2 principaux composants : le corps et un module LED.

Le module LED est équipé d'une lentille de collimation TIR pour une forme de faisceau optimale, une efficacité optimale et un faible éblouissement. Disponible avec angle de faisceau moyen (23°). Faisceau large (39°) et extra large (54°) disponibles sur demande.

Le corps en aluminium est vissé sur le module LED.

Le corps comporte deux ressorts à lames.

Aucune vis ni aucun fil visible après installation.

Matériaux

- Corps en aluminium recouvert d'un revêtement en poudre blanc ou noir mat à fine texture résistant aux rayures. Toute autre finition RAL/NCS disponibles sur demande.
- Ressorts à lames en acier inoxydable
- Collimateur TIR, PMMA, faisceau de 23°, 39° ou 54°
- Dissipateur thermique en aluminium galvanisé noir
- Support de LED : polycarbonate blanc

Caractéristiques techniques

- Dimensions : \varnothing 74 x 89 (H)
- Lentille : faisceau moyen (23°). Faisceau large (39°) et extra large (54°) disponibles sur demande.
- LED COB de haute puissance
- Température de couleur : 2700 K ou 3000K
3500K, 4000K et Blanc chaud (1800-3000K) disponibles sur demande.
Blanc chaud disponibles en faisceau moyen (23°) et faisceau large (39°)
- IRC 90+
- 2 SDCM
- Flux lumineux : 739 lm (à 500 mA, 2700 K et peinture de structure blanche)
- Consommation électrique du luminaire : 7,2 W (à 500 mA, driver non compris)
- Efficacité lumineuse : 103 lm/W
- UGR 14
- Rendement normalisé : 85 %
- Pour la connexion à un driver de LED à courant constant électronique : sélection à partir de la matrice de driver
- Classe 3
- Niveau de protection IP55, pour une utilisation en intérieur, en milieux humides
- Essai au fil incandescent : 960 °C
- Durée de vie : L80B20 à 50 000 heures
- Garantie : 5 ans pour les LED, 5 ans pour les drivers

Installation

- Montage encastré dans le plafond ou le mur. Le luminaire ne doit pas être isolé. Pratiquer un évidement de \varnothing 68 mm avec une scie-cloche.
- Connexion électrique : connexion à un driver de LED à courant constant approprié via 2 fils (rouge et noir, de 300 mm chacun) et deux bornes de raccordement compatibles avec des câbles rigides et torsadés de 0,2 mm² à 4 mm² (24-12 AWG) (inclus avec le produit).

Accessoires

- Conbox en tôle (avec de l'espace pour l'installation d'un driver LED) et plaque de fibres-gypse

Normes et directives : 2006/95/CE – Directive basse tension

- 2004/108/CE – Directive CEM
- 2011/65/UE – Directive RoHS
- 2009/125/CE – Directive Écoconception
- 245/2009/CE + 347/2010/UE – Directive Écoconception
- 1194/2012/UE – Règlement Écoconception
- EN 60598-1:2008 + A11:2009 – Luminaires. Exigences générales et essais
- EN 62471:2008 – Sécurité photobiologique des lampes et des appareils utilisant des lampes
- EN 62493:2010 – Évaluation d'un équipement d'éclairage relativement à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques
- EN 60598-2-2:2012 – Luminaires encastrés
- EN 55015:2006 + A1:2007 + A2:2009 – Limites et méthodes de mesure des perturbations radioélectriques produites par les appareils électriques d'éclairage et les appareils analogues
- EN 61000-3-2:2006 + A1, A2:2009 – Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils inférieur ou égal à 16 A par phase)
- EN 61000-3-3:2013 – Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné inférieur ou égal à 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel
- EN 61547:2009 – Exigences concernant l'immunité CEM
- EN 50581:2012 – Documentation technique pour l'évaluation des produits électriques et électroniques par rapport à la restriction des substances dangereuses

